



PREAVIS N° 02/2018

BUDGET 2019

Au Conseil Général de Chavannes-le-Veyron

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous présente le budget pour l'année 2019 :

| | | |
|--------------------------------|-----|------------|
| Aux dépenses | CHF | 758'408.90 |
| Aux recettes | CHF | 652'139.00 |
| Soit un excédent de charges de | CHF | 106'269.90 |

Quelques points à relever dont les montants figurent sur le document annexé

1. Administration générale

L'augmentation des frais relatifs à l'administration générale est due au fait que nous avons opté, pour la mise en place d'un Cloud pour toutes les données relatives à l'administration (liens entre canton-commune) et au fonctionnement de la Municipalité.

Nous avons également mis une participation pour les frais relatifs au géoportail régional pour le district de Morges, CartoJuraLéman. Ce portail permet à tout en chacun de consulter les données cartographiques de notre commune.

2. Finances

Le solde de la péréquation à recevoir ou à payer de l'année précédente est toujours difficile à définir en raison des différents facteurs de calculs (dépenses thématiques, facture sociale, réformes policières, acomptes payés).

3. Domaines et bâtiments

Forêts :

Une plantation de chênes est prévue pour le maintien et l'exploitation de nos forêts ce qui implique une augmentation de nos charges.

Bâtiments :

L'école étant amenée à disparaître, la première phase d'étude pour la modification du bâtiment a été réalisée. La seconde étude est à prévoir.

Pour répondre aux normes légales de sécurité au collège, une barrière doit être installée sur le muret.

La réparation de l'horloge du temple n'est pas terminée. Nous avons donc reporté sur ce budget le montant de la réparation de l'année précédente.